

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

HYDRO-QUÉBEC

No : R-4307-2025

Demanderesse

et
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOUMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ

et
CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE
DU QUÉBEC

Intervenants

**DÉCLARATION SOUS SERMENT DE Me JOCELYN B. ALLARD
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'Énergie)**

Je, soussigné, Me Jocelyn B. Allard, ayant mes bureaux au 1010, rue Sherbrooke Ouest, #1600, Ville et district judiciaire de Montréal, province de Québec, H3A 2R7, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis le président de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et j'agis comme analyste interne en énergie dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai participé à l'analyse de la preuve, ainsi qu'à la rédaction du mémoire C-AQCIE-CIFQ-0012;
3. J'adopte ce mémoire C-AQCIE-CIFQ-0012 comme mon témoignage écrit dans le présent dossier;
4. Tous les faits allégués audit mémoire C-AQCIE-CIFQ-0012 sont vrais.

Et j'ai signé :

Signed by:

Jocelyn B. Allard

Me Jocelyn B. Allard

Affirmé solennellement devant moi à Laval
par visioconférence, ce 13 janvier 2026

Isabelle Martin

Isabelle Martin # 237321
Commissaire à l'assermentation
Tous les districts judiciaires du Québec

